



École nationale
d'administration publique



CHAIRE DE RECHERCHE DU
CANADA SUR L'ÉVALUATION
DES ACTIONS PUBLIQUES À
L'ÉGARD DES JEUNES ET DES
POPULATIONS VULNÉRABLES

Étude sur le devenir des jeunes placés

Rapport sommaire de la vague 1

Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation des
actions publiques à l'égard des jeunes et des populations
vulnérables

Financé par:

INNOVATION.CA
CANADA FOUNDATION
FOR INNOVATION | FONDATION CANADIENNE
POUR L'INNOVATION



Conseil de recherches
en sciences humaines
du Canada

Social Sciences and
Humanities Research
Council of Canada

Canada

Document préparé par

Martin Goyette, Ph. D.

Professeur titulaire

Directeur scientifique de l'Étude sur le devenir des jeunes placés

Titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation des actions publiques

à l'égard des jeunes et des populations vulnérables

École nationale d'administration publique

Alexandre Blanchet, Ph. D.

Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation des actions publiques

à l'égard des jeunes et des populations vulnérables

École nationale d'administration publique

Partenaires

EDJeP est issue de collaborations développées depuis une quinzaine d'années entre notre équipe de recherche et de nombreux partenaires locaux, provinciaux, nationaux et internationaux. Nous tenons à remercier tous nos partenaires.

- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)
- Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS)
- Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)
- Institut de la statistique du Québec (ISQ)
- Centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS)
- Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS)
 - CIUSSS du Centre-Sud de l'île de Montréal
 - CIUSSS de la Capitale-Nationale
 - CIUSSS de l'Estrie
 - CIUSSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec
 - CIUSSS de l'Ouest-de-l'île de Montréal
 - CIUSSS de la Chaudière-Appalaches
- Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS)
 - CISSS de la Montérégie Est
 - CISSS de Laval
 - CISSS du Bas-Saint-Laurent
 - CISSS de l'Outaouais
 - CISSS de la Côte-Nord
 - CISSS de la Gaspésie
 - CISSS de Lanaudière
 - CISSS des Laurentides
 - CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue

Les milieux de recherche

- Le Centre de recherche sur l'enfance et la famille de l'Université McGill (CRCF)
- La Chaire de recherche jeunesse de l'École des hautes études en Santé publique (EHESP-CJ)
- Le laboratoire CNRS Printemps de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ)
- L'Observatoire Jeunes et Société (OJS)

Les organismes communautaires et de défense de droits

- La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ)
- Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL)
- Le Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec (ROCAJQ)
- Le Réseau des Auberges du cœur du Québec (RACQ)
- Le Réseau des Carrefours Jeunesse-Emploi (RCJEQ)
- Fédération des familles d'accueil et ressources intermédiaires du Québec (FFARIQ)
- La Ligue pour le bien-être de l'enfance du Canada (LBEC)

Co-chercheurs

Naïma Bentayeb Chercheure, Centre de recherche Sherpa

Claire Malo Chercheure, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Eduardo Castillo Gonzàlez Chercheur associé, École nationale d'Administration publique

Élizabeth Fast Professeure adjointe, Université Concordia

Éric Yergeau Professeur, Université de Sherbrooke

Daniel Turcotte Professeur émérite, Université Laval

Isabelle Frechon Chargée de recherche, Laboratoire PRINTEMPS, UVSQ France

Isabelle Lacroix Post-doctorante, ÉNAP et Laboratoire PRINTEMPS

Lucy Marquet Maître de conférences, CLERSE-Lille 1, France

Nassera Touati Professeure, École nationale d'Administration publique

Nico Trocmé Professeur et directeur de l'École de travail social, Université McGill

Pernelle Smiths Chercheure associée, École nationale d'Administration publique

Sonia Hélie Chercheure, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Tonino Esposito Professeur, Université de Montréal

Dr. Varda Mann-Feder Professeure, Université Concordia

Gérard Divay Professeur, École nationale d'Administration publique

Geneviève Turcotte Centre jeunesse de Montréal, Institut universitaire

Collaborateurs

Annie Fontaine Professeur, Université Laval

Céline Bellot Professeure titulaire, Université de Montréal

Marc Molgat Professeur, Université d'Ottawa

Mark Courtney University of Chicago

Gilles Tardif Bureau de consultation jeunesse

Jean-Marc Potvin Président-directeur général adjoint, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Jo Ann Lévesque Consultante en développement de la recherche, ENAP

Marilyn Bell Centre jeunesse de Montréal, Institut universitaire

Patricia Loncle-Moriceau École des hautes études en santé publique de Rennes

Sandra Franke Human Resources and Development Canada

Valérie Becquet Université de Cergy-Pontoise

Organismes subventionnaires

Cette recherche est financée par le *Conseil de recherches en sciences humaines* (CRSH) et par la *Fondation canadienne pour l'innovation* (FCI), que nous tenons à remercier.

Mention particulière à propos des données de l'ELDEQ

Certains résultats présentés dans ce document font usage des données de *l'Étude longitudinale sur le développement des enfants du Québec* (ELDEQ) réalisé par *l'Institut de la statistique du Québec* (ISQ) et financé par le ministère de la Famille, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, la Fondation Lucie et André Chagnon, l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail, le Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine et l'Institut de la statistique du Québec. Les données utilisées ont été compilées à partir du fichier maître final «E18» des l'ELDEQ (1998-2017), © Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec.

Faits saillants

Depuis plusieurs décennies, de très nombreux rapports gouvernementaux et la recherche internationale témoignent de l'importance de mieux soutenir les jeunes pris en charge par les organismes de protection de la jeunesse dans leur transition à la vie adulte. Ces études soulignent différents problèmes et notamment la rupture souvent brutale dans la trajectoire de services de ces jeunes, qui doivent presque du jour au lendemain devenir complètement autonomes lorsqu'ils atteignent la majorité. Déjà fragilisés par des difficultés familiales, ces jeunes ont aussi souvent vécu un large éventail de problématiques sociales et éducatives avant et durant leur placement et ils demeurent donc vulnérables une fois sortis du système de protection. Ces jeunes cumulent les inégalités face à leurs pairs et vont en plus devoir faire face précocement aux différentes transitions vers l'âge adulte.

Au Canada, plus de 200 000 jeunes par année sont suivis par une agence de protection de la jeunesse et plus de 65 000 sont placés dans un milieu substitut. Au Québec, 8,7 personnes par mille habitants sont en situation de placement et on évalue que plus de 2000 jeunes quittent annuellement un placement pour un parcours vers l'autonomie. C'est précisément cette transition que *l'Étude sur le devenir des jeunes placés* (EDJeP) vise à étudier.

EDJeP en quelques mots

EDJeP a été développée par la *Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables* (CREVAJ) et ses partenaires dans le but de combler un manque de connaissances sur la période de l'après-placement, période ayant fait l'objet de très peu d'attention au Québec. Plus précisément, EDJeP s'intéresse aux conditions de vie et de sortie des jeunes de 17 à 21 ans ayant été placés; et constitue la première étude québécoise longitudinale et représentative sur cette thématique. EDJeP a pour partenaires de très nombreuses organisations qui travaillent auprès des jeunes en situation de vulnérabilité au Québec et à l'étranger, dont tous les acteurs de la protection de la jeunesse.

Une étude longitudinale en trois temps

Parmi les 1687 jeunes pour lesquels nous avons reçu les coordonnées, 1136 ont été rencontrés entre mai 2017 et avril 2018 (taux de réponse de 67,3%).pour compléter un questionnaire détaillé abordant leurs situations et expériences dans leurs diverses sphères de vie. Ces jeunes, qui avaient environ 17 ans au moment de la première vague, seront rencontrés de nouveau en 2019, puis encore une fois en 2020 afin de suivre l'évolution de leur cheminement vers l'autonomie.

Les données issues de ces questionnaires seront aussi croisées avec les données administratives harmonisées des services de protection de la jeunesse, quelque 2500 jeunes satisfaisant aux critères pour faire partie de l'étude, des données administratives d'utilisation de services du MESS et du MESRS, ainsi qu'avec certaines données populationnelles afin d'obtenir une compréhension claire des enjeux de transition pour les jeunes placés et veiller à l'amélioration des pratiques et politiques. Le croisement de ces deux dimensions a pour but de contribuer à la bonification ainsi qu'à la modification de l'offre de services aux jeunes qui quittent un placement de même qu'en ce qui a trait aux politiques sociales qui les entourent.

Une comparaison nationale et internationale

En complément du suivi longitudinal, EDJeP a été conçue de manière à permettre des analyses comparatives avec deux autres études importantes. D'abord, une comparaison avec *l'Étude longitudinale sur le développement des enfants du Québec* (ELDEQ) nous permettra d'analyser les trajectoires de jeunes Québécois issus de la population générale aux trajectoires des jeunes sortis de placement. Ces comparaisons permettront de mieux comprendre les défis spécifiques auxquels font face les jeunes sortants d'un placement. Aussi, d'importants arrimages avec l'équipe menant *l'Étude sur l'accès des jeunes à l'autonomie* (ELAP) en France permettront une comparaison internationale qui élargira encore davantage les connaissances produites par l'étude. EDJeP pourra donc contribuer à l'amélioration des pratiques sociales et des politiques publiques relatives au soutien des jeunes placés dans les secteurs de l'éducation, de la santé et les services sociaux et de l'emploi autant au Québec, qu'au Canada et à l'étranger.

En collaboration avec les jeunes

EDJeP est menée en étroite collaboration avec les membres du comité des jeunes EDJeP. Le comité est composé de douze jeunes de 18 à 35 ans qui ont tous connu une expérience de placement et qui ont le souhait, en s'investissant dans le projet EDJeP, d'améliorer les services offerts aux jeunes qui quitteront à leur tour les centres jeunesse et qui commenceront leur parcours vers l'autonomie. Le comité des jeunes a un rôle de conseiller auprès des chercheurs et des différents comités et partenaires de la recherche. Son mandat est de veiller à ce que la participation des jeunes soit significative et basée sur leurs droits à chaque phase de la recherche, de la planification à l'exécution des projets EDJeP.

Mieux comprendre le devenir des jeunes autochtones

Par ailleurs, afin d'être en mesure d'apporter un important éclairage sur la situation particulière des jeunes des communautés autochtones, nous avons délibérément sur-échantillonné les personnes autochtones sur le point de sortir d'une situation de placement. 10,3% des participants à EDJeP sont autochtones alors qu'ils représentaient 2,3% de la population québécoise en 2016 et environ 4% de la population plus spécifique des jeunes placés. La collaboration précieuse de partenaires des communautés autochtones tout au long du processus de recherche nous permet aussi de mieux comprendre les problématiques vécues par les jeunes autochtones afin de nous assurer que les connaissances produites par EDJeP apportent des réponses aux questions qu'ils se posent.

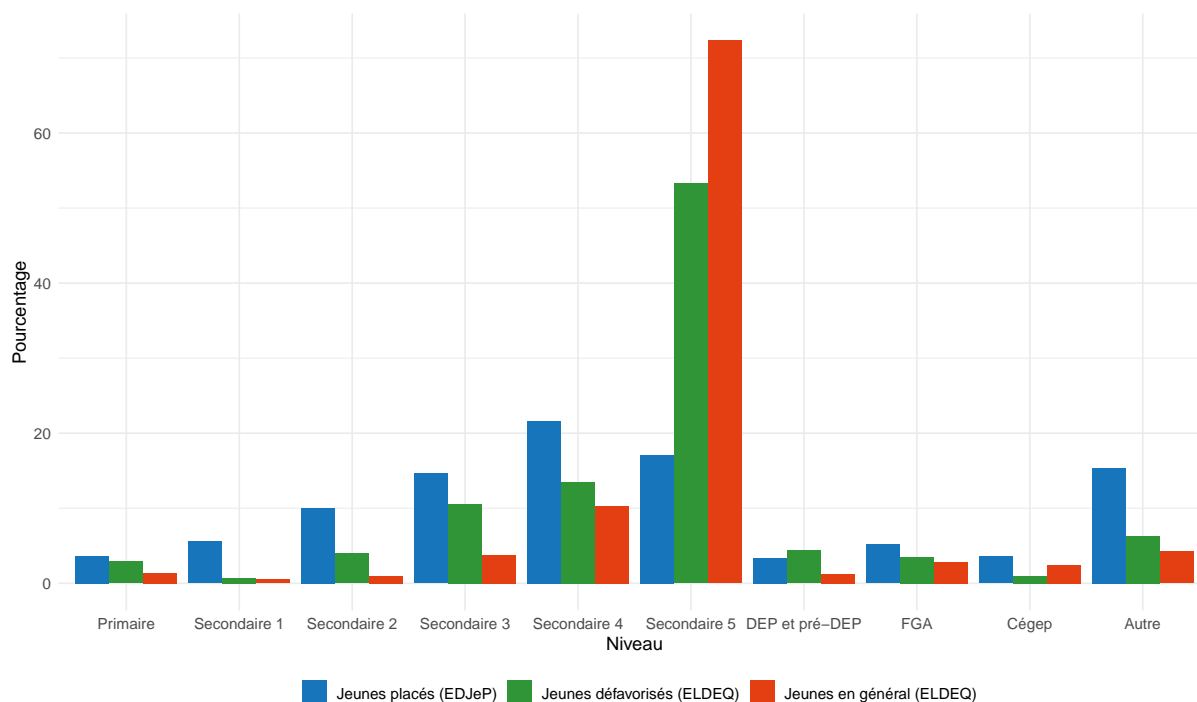
Premiers faits saillants des résultats de la vague 1

Les jeunes pris en charge par le système de protection de la jeunesse ont pour la plupart vécu d'innombrables épreuves qui finissent bien entendu par avoir des conséquences sur leurs trajectoires de vie. Vu leur âge, l'éducation est évidemment l'une des sphères de vie que ces expériences sont susceptibles d'affecter et cette sphère est d'autant plus importante qu'elle est aussi déterminante pour d'autres sphères de la vie autonome.

Profil scolaire

83,5% des participants à EDJeP étaient toujours aux études lors de la première vague et 15,6% n'étaient plus sur les bancs d'école. 16,2% des participants de moins de 18 ans n'étaient plus à l'école au moment de la première vague. 37% des participants de 17 ans avaient déjà connu un épisode de décrochage alors que cette proportion était de 8% pour l'ensemble des Québécois de 17 ans en 2000. L'étude longitudinale sur le développement des enfants du Québec (ELDEQ) suit depuis 1998 une cohorte représentative de l'ensemble des jeunes Québécois. Cette étude nous offre donc un important point de comparaison avec la population générale du même âge. Lorsqu'ils avaient 17 ans, seuls 5% des participants de l'ELDEQ avaient décroché et cette proportion était de 12,4% chez les participants issus plus spécifiquement de milieux défavorisés. C'est donc dire que non seulement les jeunes placés sont nettement plus nombreux que les jeunes Québécois à décrocher, ils sont aussi plus nombreux à décrocher que les jeunes issus de milieux défavorisés.

Figure 1: Niveau scolaire de l'année en cours

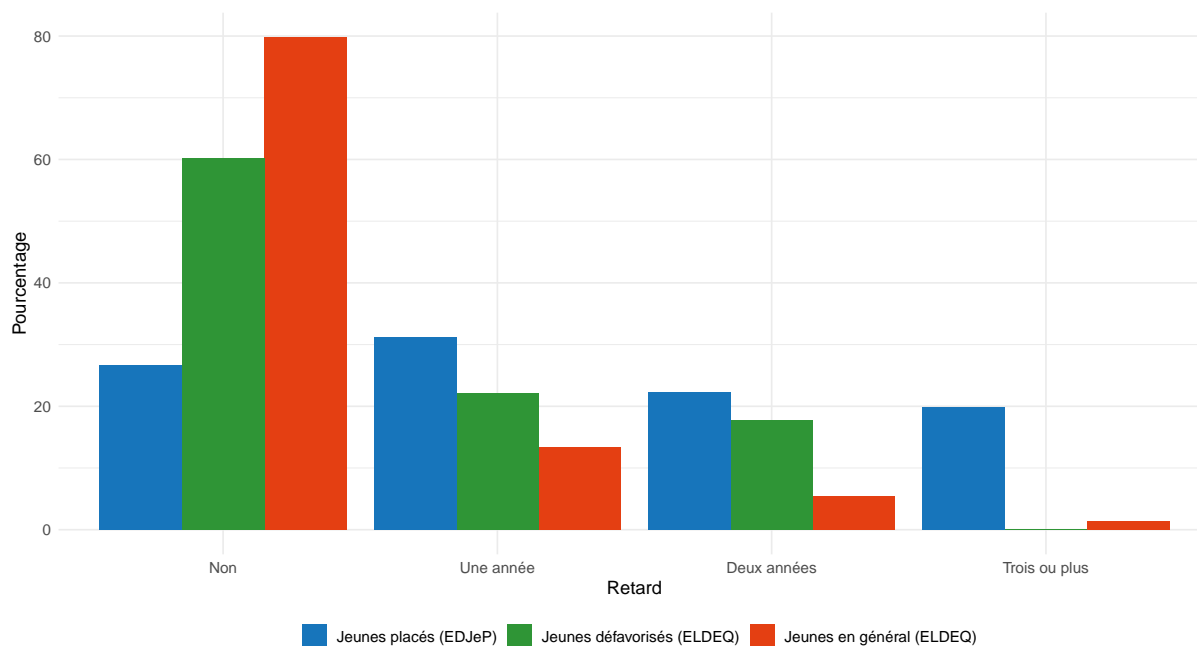


Note: La figure rend compte du niveau scolaire pour l'année en cours des jeunes d'environ 17 ans. Les données pour les jeunes placés proviennent de l'Étude sur le devenir des jeunes placés (EDJeP), alors que les données pour les jeunes défavorisés et les jeunes en général proviennent de la vague E18 de l'Étude longitudinale sur le développement des enfants du Québec (ELDEQ).

Pour ceux qui étaient toujours à l'école, les écarts du niveau scolaire en cours entre les jeunes placés et les autres jeunes Québécois sont particulièrement frappants. La figure 1 compare le niveau scolaire en cours des jeunes d'EDJeP avec le niveau scolaire des jeunes Québécois du même âge tel que mesuré dans l'ELDEQ. Lorsqu'ils avaient 17 ans, 75% de tous les jeunes de l'ELDEQ étaient inscrits en secondaire 5. Chez les jeunes issus de milieux défavorisés, cette proportion était nettement plus faible à 53,3%. Chez les jeunes placés participants à EDJeP, seuls 17,1% étaient inscrits en secondaire 5 au moment de la vague 1; et cette proportion était de 21,9% en excluant les participants EDJeP plus jeunes que le plus jeune participant de l'ELDEQ (16,7 ans). Les jeunes placés participants à EDJeP sont non seulement systématiquement plus nombreux que les jeunes Québécois à

être inscrits dans des niveaux inférieurs au secondaire 5, ils sont aussi systématiquement plus nombreux que les Québécois issus de milieux défavorisés. 19,2% des jeunes EDJeP n'avaient toujours pas dépassé le secondaire 2 au moment de la première vague. Cette proportion était de 2,2% chez tous les participants de l'ELDEQ et de 7,5% chez ceux issus uniquement de milieux défavorisés.

Figure 2: Retard scolaire

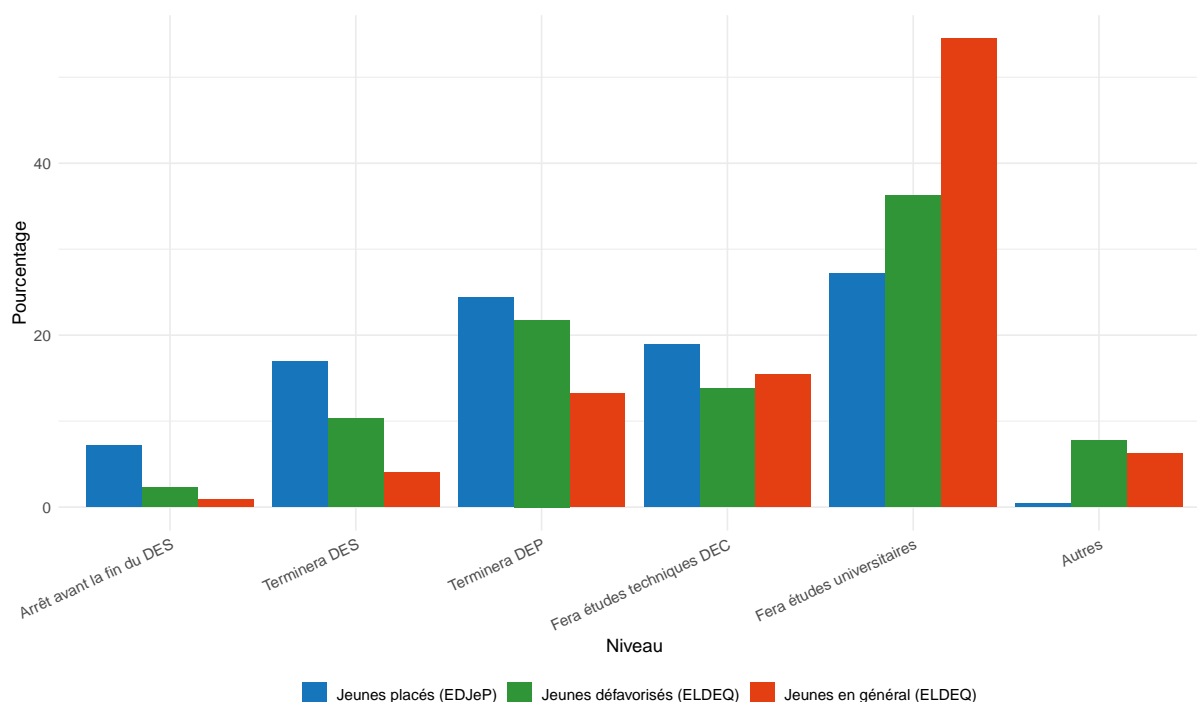


Note: La figure rend compte du retard scolaire des jeunes d'environ 17 ans. Les données pour les jeunes placés proviennent de l'Étude sur le devenir des jeunes placés (EDJeP), alors que les données pour les jeunes défavorisés et les jeunes en général proviennent de la vague E18 de l'Étude longitudinale sur le développement des enfants du Québec (ELDEQ).

Ce portrait sombre du niveau de scolarité des jeunes placés est bien entendu lié à d'importants retards scolaires touchant la très vaste majorité de ces jeunes. La Figure 2 rend compte du retard scolaire des jeunes en comparant les participants EDJeP à ceux de l'ELDEQ. Lorsqu'ils avaient 17 ans, 79,8% des de tous les participants à l'ELDEQ n'avaient jamais doublé une année et cette proportion diminuait à 60% chez ceux issus de milieux défavorisés. Chez les jeunes placés participants à EDJeP, seuls 26,7% n'avaient jamais repris une année scolaire. 31% des jeunes EDJeP avaient déjà doublé une année comparativement à 13,4% des jeunes ELDEQ et 22% de jeunes ELDEQ issus de milieux défavorisés. 22,4% des jeunes EDJeP avaient déjà doublé deux années alors que les pourcentages étaient respectivement de 5,4% et 17,7% chez tous les participants ELDEQ et ceux issus de milieux défavorisés. Plus encore, près de 20% des jeunes EDJeP ont déjà doublé trois années ou plus, alors que ce n'est le cas que de 1,3% des jeunes ELDEQ. Chez les jeunes Québécois, ceux qui ont doublé une année sont une minorité et cela est aussi vrai chez les jeunes issus de milieux défavorisés, bien que ces derniers soient évidemment plus nombreux à avoir déjà doublé une année. Chez les jeunes placés, ceux qui n'ont jamais repris une année sont la nette minorité.

Ce parcours sinueux se répercute bien évidemment sur le niveau d'étude que les jeunes placés envisagent d'atteindre. Alors qu'ils avaient environ 17 ans, tous ces jeunes ont répondu à la question suivante : « Quel est le plus haut niveau de scolarité que tu désires atteindre? », la figure 3 rend compte des réponses des différents groupes. Systématiquement,

Figure 3: Niveau scolaire envisagé



Note: La figure rend compte des réponses des jeunes à la question «Quel est le plus haut niveau de scolarité que tu désires atteindre». Les données pour les jeunes placés proviennent de l'Étude sur le devenir des jeunes placés (EDJeP), alors que les données pour les jeunes défavorisés et les jeunes en général proviennent de la vague E18 de l'Étude longitudinale sur le développement des enfants du Québec (ELDEQ).

les jeunes placés visent des diplômes de niveaux inférieurs à ceux visés par l'ensemble des jeunes Québécois ou ceux issus des milieux défavorisés. 27,2% des participants à EDJeP disent vouloir faire des études universitaires, alors que ces pourcentages sont de 36,3% pour les Québécois défavorisés et de 54,5% pour l'ensemble des jeunes Québécois.

L'expérience de placement et le passage à la vie autonome

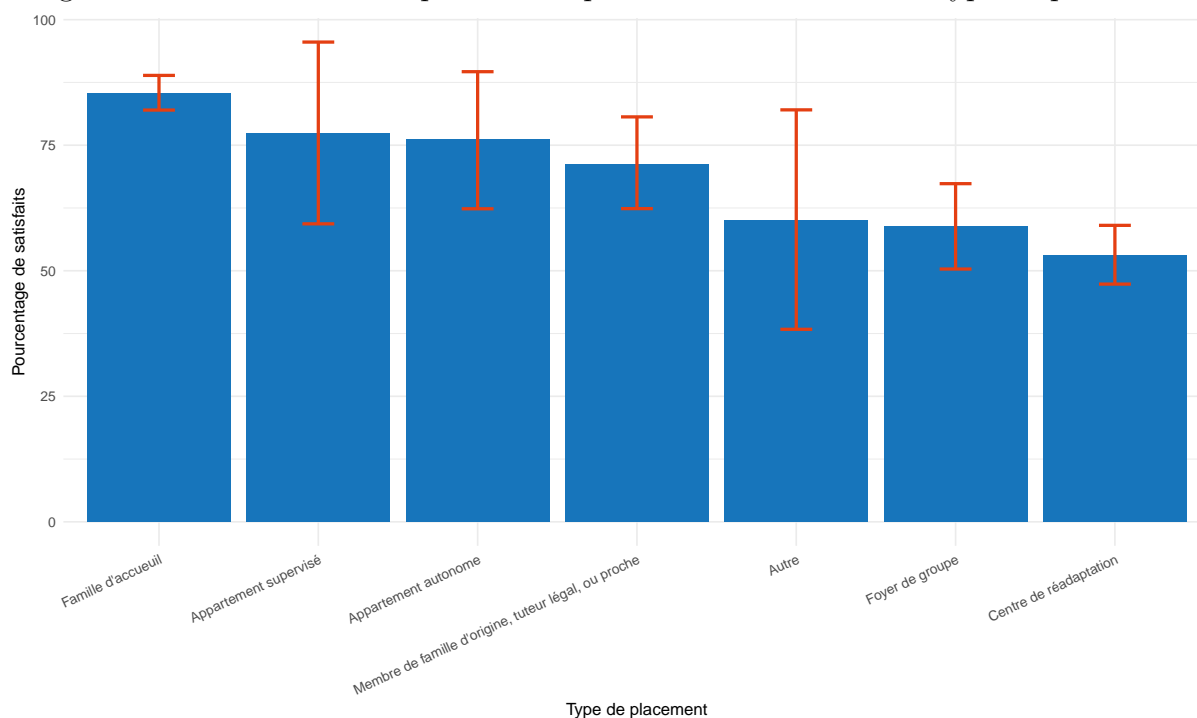
Alors qu'ils s'appêtent à quitter les services de protection de la jeunesse, il est évidemment intéressant d'analyser à quel point les participants se sentent prêts à faire la transition vers l'autonomie. 28% se disent pas du tout ou peu ou prêts, alors que 69% se disent assez ou tout à fait prêts. 66,42% des participants savaient où ils allaient habiter après avoir quitté les services de la protection de la jeunesse. Les participants qui savent où ils vont habiter à leur sortie de placement sont nettement plus susceptibles de se sentir assez ou tout à fait prêts ($p < 0,001$).

Les participants varient beaucoup dans leur évaluation rétrospective sur le fait d'avoir été placé. Dans l'ensemble, 16,37% estiment qu'il ne s'agissait pas de la bonne solution et 55,37% affirment au contraire que leur placement a été une chance. Les garçons sont 7,6% plus nombreux que les filles à affirmer que le placement n'était pas la bonne solution et cette différence est statistiquement significative ($p < 0,001$). Inversement, avec 12,89 points de pourcentage supplémentaires, les filles sont substantiellement plus nombreuses que les garçons à dire que le placement a été une chance ($p < 0,001$).

72% des participants se disent entièrement d'accord ou en accord que de façon générale ils sont satisfaits de leur expérience de placement. 68,73% des garçons affirment cela

contre 75% des filles, une différence de plus de 6 points de pourcentage qui est significative ($p < 0,05$). On remarque aussi d'importantes variations dans les niveaux de satisfaction en fonction du type de placement des participants. Comme le montre la figure 4, les jeunes les plus satisfaits sont ceux qui sont placés en famille d'accueil, qui sont 85% à dire qu'ils sont satisfaits. Les moins satisfaits sont les jeunes placés en foyer de groupe (58,8%) de même que ceux placés en centre de réadaptation (53%). Dans les deux cas, ces différences par rapport aux jeunes placés en famille d'accueil sont substantielles et significatives ($p < 0,001$).

Figure 4: Satisfaction de l'expérience de placement en fonction du type de placement

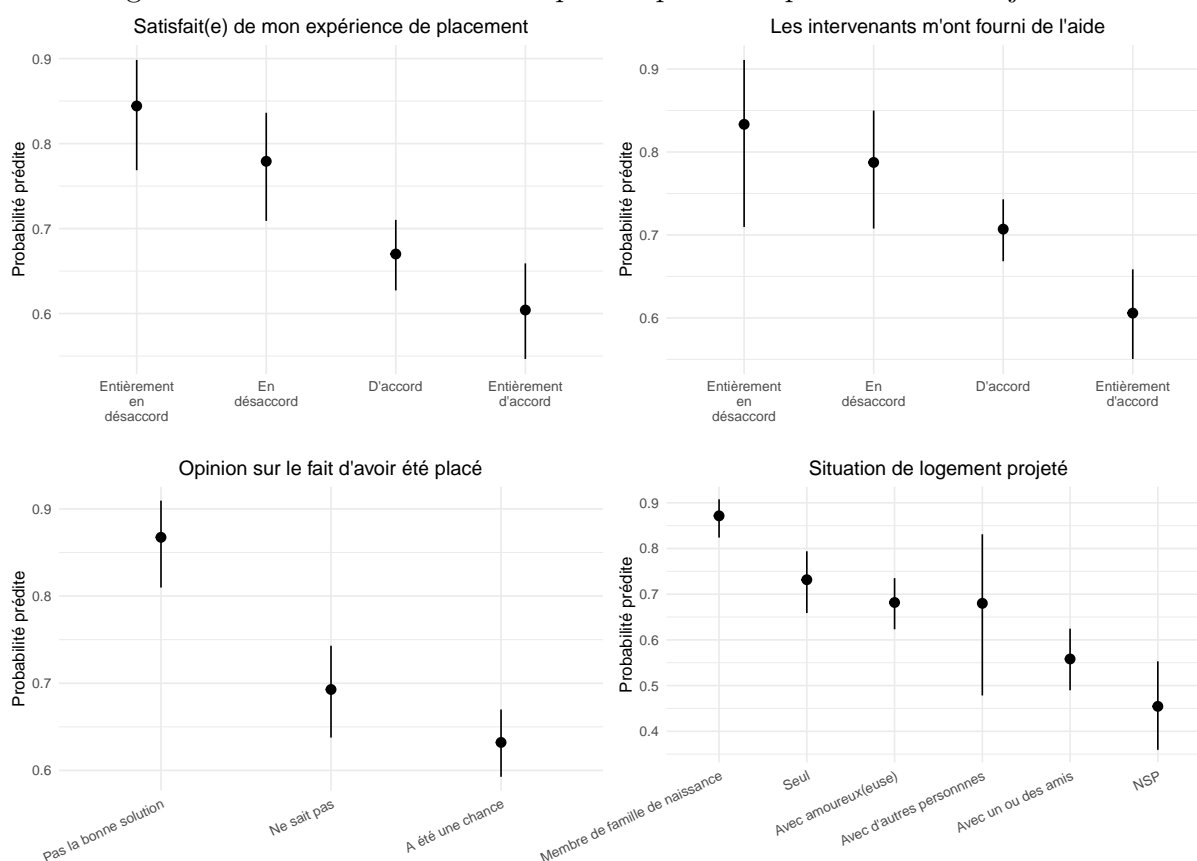


Note: La figure rend compte des pourcentages de jeunes participants à EDJeP ayant répondu «Entièrement d'accord» ou «D'accord» à la question «D'une façon générale, je suis satisfait(e) de mon expérience de placement». Les barres bleues représentent les pourcentages de jeunes satisfaits pour chaque groupe et les fourches rouges représentent les intervalles de confiance à 95%.

Quant aux origines ethniques, on remarque que les participants issus des autres minorités ethniques sont 11,72 points de pourcentage plus nombreux que ceux qui s'identifient comme blancs à dire que leur placement a été une erreur et cette différence substantielle est significative ($p < 0,05$). De manière analogue, les personnes noires ($p < 0,05$), les personnes issues des autres minorités visibles ($p < 0,001$) et les personnes d'origine autochtone ($p < 0,05$) ont toutes significativement moins tendance que les personnes blanches à affirmer que leur placement a été une chance. Finalement, les personnes noires ($p < 0,05$) et les participants issus des autres minorités visibles ($p < 0,01$) ont tous deux plus tendance que les personnes blanches à être ambivalents et à affirmer ne pas savoir si leur placement a été une bonne ou une mauvaise chose. Par ailleurs, alors que 73,84% des participants blancs sont satisfaits de leur expérience de placement, seuls 49% des participants issus des autres minorités visibles le sont. Cette différence de près de 25 points de pourcentage est significative et substantielle ($p < 0,001$). On ne note pas de telle différence pour les personnes noires et celles d'origine autochtone, qui ne diffèrent pas significativement des personnes blanches à cet égard.

La perception des jeunes sur leur expérience de placement est aussi liée à leur sentiment d'être prêts ou non à quitter les services de la protection de la jeunesse. Les quatre panels de la figure 5 rendent compte des probabilités d'affirmer se sentir tout à fait ou assez prêt à quitter les services de la protection de la jeunesse en fonction du niveau de satisfaction à l'égard de l'expérience de placement (panel en haut à gauche), de la perception des participants quant à l'aide obtenue des intervenants (en haut à droite), l'opinion du jeune sur le fait d'avoir été placé (en bas à gauche) et la situation de logement envisagé à la sortie du service de protection de la jeunesse. Les points rendent compte de la probabilité de se dire prêt, alors que les lignes rendent compte de l'intervalle de confiance à 95%.

Figure 5: Probabilité de se sentir prêt à quitter la protection de la jeunesse



Note: La figure rend compte de la probabilité des jeunes participants à EDJeP à affirmer être «Tout à fait» ou «Assez» prêts à quitter les services de protection de la jeunesse en fonction de leur satisfaction quant à leur expérience de placement, leur perception de l'aide reçue de la part des intervenants, leur opinion sur le fait d'avoir été placé et leur situation de logement projeté. Les points représentent les probabilités et les barres verticales représentent les intervalles de confiance à 95% de ces probabilités.

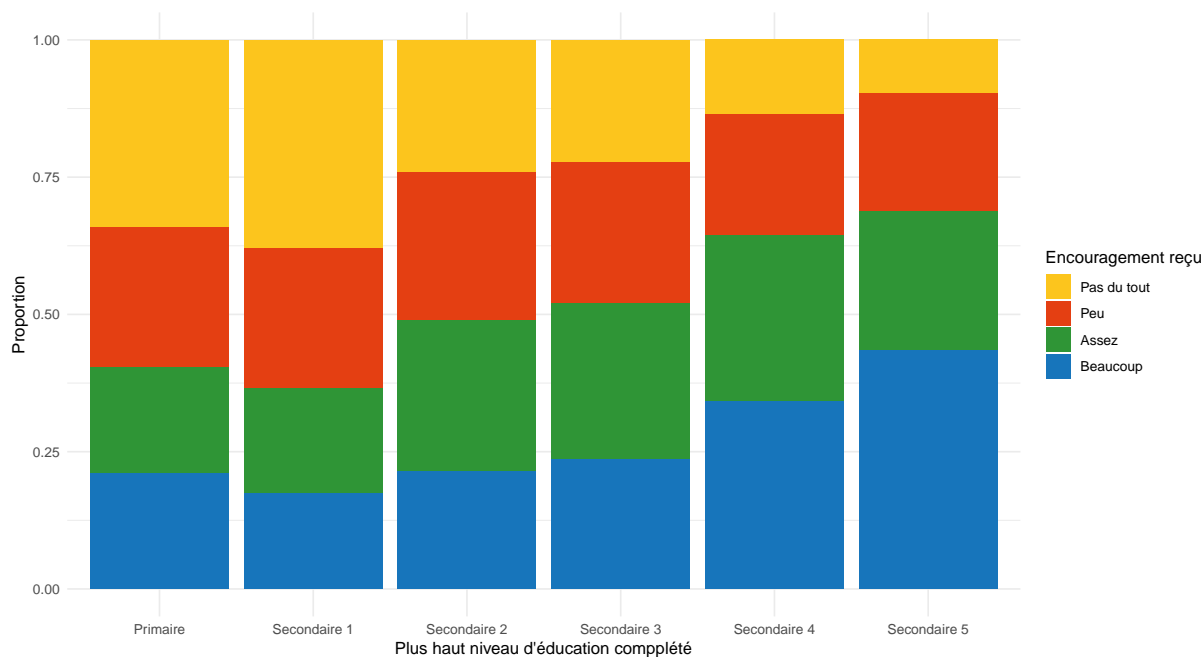
Finalement, le panel en bas à droite de la figure suivante nous montre que ceux qui se disent le plus prêts à quitter la protection de la jeunesse sont ceux qui affirment avoir l'intention d'aller vivre avec un ou des membres de leur famille de naissance à leur sortie de placement. Ceux qui se sentent le moins prêts sont ceux qui ne savent pas avec qui ou dans quel contexte ils vivront, suivis de ceux qui affirment vouloir vivre avec des amis. Ce qui semble ressortir est que ceux qui ont le sentiment de pouvoir compter sur un réseau familial plus fort ont tendance à se sentir plus prêts à quitter.

Globalement, on y remarque que plus les jeunes sont satisfaits de leur expérience de placement, *moins* ils ont tendance à affirmer se sentir prêts à quitter la protection de la

jeunesse. De manière analogue, plus ils pensent que les intervenants les ont aidés, *moins* ils se disent prêts à quitter. Inversement, les jeunes insatisfaits de leur expérience de placement et qui n'ont pas le sentiment d'avoir été aidés par les intervenants ont davantage tendance à se dire prêts à partir. En concordance avec ces résultats, on remarque aussi que les jeunes qui pensent que le placement n'était pas la bonne solution pour eux ont nettement plus tendance à se dire prêts à quitter que ceux qui pensent que leur placement a été une chance ou ceux qui ne savent pas. Clairement, ces résultats laissent entrevoir que ceux qui ont une perception positive du système de protection de la jeunesse souhaiteraient pouvoir y rester encore.

Suivant le recensement de 2016, le tiers des jeunes Canadiens âgés de 20 à 34 ans vivaient toujours avec au moins un de leur parent et la proportion de jeunes dans cette situation a augmenté dans les dernières décennies. Faisant face à des obstacles bien plus nombreux que les jeunes de la population en général, il semble donc parfaitement compréhensible que les jeunes placés qui ont une perception globalement positive de leur situation de placement et du soutien qu'ils y reçoivent souhaitent eux aussi pouvoir prolonger cette situation afin d'entrer à l'âge adulte sur de meilleures bases.

Figure 6: Encouragement reçu et plus haut niveau d'éducation complété



Note: La figure rend compte du plus haut niveau d'éducation complété par les participants EDJeP en fonction de leur réponse à la question suivante «Depuis le début de ton placement, est-ce que tu considères que tu as reçu de l'encouragement pour poursuivre tes études après le secondaire de la part de ta famille d'accueil, du personnel des centres jeunesse (DPJ), ou de tout autre professionnel?».

À cet égard, il est intéressant de remarquer que nos résultats, affichés à la figure 6, montrent que plus les jeunes placés perçoivent avoir été encouragés à poursuivre leurs études au-delà du secondaire, plus ils ont tendance à avoir un haut niveau d'étude complété. Nous avons donc des indications claires que les jeunes placés qui se sentent soutenus en tirent des bénéfices réels. Ces bénéfices sont ici d'autant plus importants que l'éducation est bien entendu un élément crucial pour le devenir des jeunes. Dans la mesure où la très grande majorité des jeunes EDJeP ne sera plus soutenue par le système de protection de la jeunesse lorsque nous les rencontrerons pour la deuxième fois à l'hiver 2019, on ne peut évidemment que s'inquiéter des effets que cette absence de soutien produira.